

LE FILOPATHE n°23 - novembre 2004

Journal du GIHP Aquitaine

NOS COORDONNEES:

GIHP Aquitaine (Groupement pour l'Insertion des personnes
Handicapées Physiques),

436, avenue de Verdun, 33 700 Mérignac

Tel 05.56.12.39.39, Fax 05.56.12.37.92

Adresse e-mail: accueil@gihp-aquitaine.org

<http://www.gihp-aquitaine.org>

Le journal paraît aussi en braille sur demande, en agrandi et en
enregistrement cassette.

SOMMAIRE:

- Au revoir et merci,
- Développement durable,
- En roue libre,
- Paralympiques d'Athènes,
- Infos GIHP,
- Infos pratiques,
- Sonorium Francophone,
- Tribune libre,
- Alerte à la rage,
- Des oreilles pour voir,
- Poèmes,
- Annonces,
- En avant la musique.

Edito,

APRES ET AVANT!...

Rappelons-nous que le Conseil de l'Union Européenne avait proclamé
l'année 2003 « année européenne des personnes handicapées » et que
le président de la République Française avait renchéri le 14 juillet
2002 en annonçant que le handicap devait constituer un des grands
chantiers de son septennat.

Les objectifs de l'année européenne des personnes handicapées
étaient notamment de sensibiliser chacun aux droits des personnes en
situation de handicap; d'encourager la discussion sur les mesures à
prendre; de renforcer la coopération entre les parties concernées
(gouvernement, partenaires sociaux, services sociaux, associations,
personnes handicapées et leurs familles...)

C'est pourquoi, nous retrouvons la non-discrimination et la pleine
participation des personnes en situation de handicap dans le slogan
français:

«Tous uniques, tous unis, tous à bord»

Mais ce que nous attendions depuis longtemps n'est pas arrivé cette
année-là. Je veux parler du projet de loi modificatif de la loi de
75 et relatif à l'égalité des chances des personnes handicapées. Un
vote est attendu pour le printemps 2005 et l'application de cette
loi devrait être effective sur le budget 2006!

Autant les personnes handicapées attendent cette loi et ses décrets
d'application avec impatience, autant les associations

gestionnaires l'attendent également, mais pour d'autres raisons qui sont:

- 1/ y voir plus clair dans l'environnement médico-social;
- 2/ savoir à quoi s'en tenir dans la définition et le partage des responsabilités des organismes institutionnels (État, Département, Région);
- 3/ se positionner plus précisément dans et autour de la future Maison départementale du Handicap.

En juin dernier, notre Assemblée Générale annuelle nous a permis de faire un tour d'horizon de nos activités d'accompagnement à la vie sociale et à l'emploi en constatant encore que 12 mois d'attente, quand on a besoin d'un accompagnement visant à trouver et/ou retrouver autonomie confiance en soi, ça ressemble à une éternité.

Les administrateurs du GIHP Aquitaine, même s'ils comprennent bien les contraintes budgétaires de leurs partenaires financiers, ont néanmoins de plus en plus de mal à accepter une situation aussi dégradée pour les usagers de leurs services.

C'est pourquoi, même si vous ne l'ignorez pas pour l'avoir déjà entendu lors de nos dernières AG, nous tenons à rappeler ici que depuis 1995, nous sensibilisons nos partenaires, à chaque reconduction de budget, sur l'urgence des besoins. Nous n'avons été entendus que partiellement.

Il reste fort heureusement pour nous tous une grande ferveur à partager au sein d'une dynamique associative pour valoriser tous les avantages que pourrait retirer la société d'une plus grande insertion en milieu ordinaire de la personne handicapée.

Alain MOUSSET

BREFS ECHOS DE L'ASSEMBLEE GENERALE...

Réunie le 21 juin 2004, l'Assemblée Générale du GIHP Aquitaine a vu l'exposé des activités de notre association pour 2003 assorties de leur bilan financier; les documents et rapports sont à disposition des adhérents sur simple demande.

Close par un débat avec la salle sur le thème «Loi pour l'égalité des droits et des chances: quelles conséquences pour les personnes handicapées?», elle fut suivie d'un conseil d'administration d'élection du nouveau bureau dont voici la composition:

Composition du nouveau Bureau

Président d'Honneur: Roland ROUX

Présidente: Dominique HELGORSKY

Vice-président: Christian ARNAUDIN

Vice-président: Joël SOLARI

Trésorier: Alain MOUSSET

Trésorier adjoint: Guy MILLET

Secrétaire générale: Christelle QUATRELIVRE

Secrétaire adjoint: Patrick MAGENTA

AU REVOIR ET MERCI...

Bonne route à Monsieur Lambert, notre directeur, qui a quitté ses fonctions pour raisons de santé le 1er septembre 2004;

Grand merci pour ces quinze années où il a marqué le GIHP Aquitaine de sa rigueur, de son implication forte pour le respect et l'autonomie des personnes handicapées, montrant par-là la voie de l'autodétermination à ces citoyens particuliers que nous sommes... Premier directeur de l'ère du GIHP Aquitaine, aux côtés de notre président fondateur Roland Roux, il a su construire, en confiance avec les équipes professionnelles, les services utiles aux personnes handicapées, et ceci toujours en respect de ces dernières. Pour tout cela et aussi pour toutes les autres choses, Didier, merci.

... BIENVENUE

Nous saluons l'arrivée au GIHP Aquitaine de son nouveau directeur, Monsieur Hubert George, professionnel associatif reconnu. Nous ouvrirons ensemble de nouvelles fenêtres vers des horizons inconnus, que nous rendrons propices, nourris par la confiance entre tous, administrateurs, bénévoles et professionnels. Et d'un seul élan, nous vous disons, Monsieur le directeur: Monsieur George, en avant!

DEVELOPPEMENT... DURABLE?

TOUT LE MONDE EN PARLE

On en entend parler partout. On le fête en toutes les occasions. Chacun prétend ne jurer que par lui, l'État, le département, les communes et même nous, associations, nous devons le poursuivre sans faillir car c'est désormais notre seul credo, le développement durable.

Mais, au fait, qu'est-ce que c'est?

En recherchant dans mon lexique, un petit début de définition: c'est la satisfaction des besoins présents sans compromettre celle des besoins des générations futures.

Et ce développement-là, pour être durable, il doit provenir d'une économie saine et d'un travail équitable, respectueux des ressources et de l'environnement. Généreuse ambition et davantage encore quand on pense aux pays pauvres!

S'agissant du handicap, il est pris en compte par le développement durable dans la question du cadre de vie, par exemple. Une société durable, harmonieuse, s'accompagne de la vie en commun harmonieuse de toutes ses composantes et, si la mixité sociale est recherchée, les personnes handicapées doivent participer, vivre et travailler, circuler, au milieu de tous...

Dans ce cas, agir pour améliorer l'accessibilité du cadre et les conditions de vie des personnes handicapées contribue au développement durable.

Le samedi 6 novembre, la mairie de Mérignac avait organisé une journée du développement durable dans la nouvelle Maison des associations de la ville. Une matinée pour réfléchir en atelier sur des sujets comme «L'environnement, frein ou moteur du développement économique?», «Croissance urbaine... cadre de vie... ville d'avenir», «Associations, citoyens, acteurs d'une ville solidaire?».

Et, en clôture, une cerise sur le gâteau, une barbiche sur un homme chauve, M. Albert Jacquard nous a parlé de sa voix douce et claire dont coulent des mots simples qui vous offrent des choses compliquées comme si elles étaient simples. Le maître nous a dit

que, bientôt, la population du globe allait cesser de croître pour culminer à 9 milliards d'individus et que la nourriture pour tous existait, si on savait partager; que pour satisfaire les besoins de 9 milliards d'Albert Jacquard, 9 milliards de VOUS ou 9 milliards de MOI, les ressources d'une planète Terre ne suffiraient pas, il en faudrait 5 ou 6!

Nous avons voyagé loin avec lui, jusqu'à la création du monde et au big-bang. Et il a dit que tous les politiques devraient maîtriser le big-bang.

Et, derrière ses paroles, toutes ses paroles, il y avait toujours la même image, celle de la sagesse. D'ailleurs, ce jour-là, il incarnait, il était la sagesse! Puisse-t-on rencontrer plus souvent, durablement, des hommes qui nous font nous sentir si intelligents et si sages!

Mais, tout de même, je me pose encore des questions. Gouverner pour le bien des citoyens présents en préservant la part de leurs descendants, n'est-ce pas la base même du devoir de l' élu démocratique et républicain? Est-ce à dire que nos élus font du développement durable sans le savoir, et ce depuis longtemps? Ou est-ce plutôt un moyen de se rappeler qu'ils ont là pour en faire?
DH

A PROPOS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La notion de développement durable est apparue depuis peu en réaction à un bilan alarmant: celui de l'état de notre planète après un siècle d'exploitation industrielle abusive et un accroissement sans précédent de sa population. Cette dégradation est bien une affaire d'hommes, d'hommes imprévoyants, une affaire complexe qui se manifeste non seulement par la raréfaction des ressources, une pollution généralisée et des changements climatiques calamiteux mais aussi par la souffrance accrue de ceux qui ont été écartés du «festin».

Cependant, comme il s'agit principalement d'une préoccupation de repus inquiets, il est peu probable que la modération de la consommation qu'exige à terme cette forme de développement soit facilement admise par les deux milliards d'individus qui ne consomment rien ou presque rien. C'est donc aussi une affaire d'équilibre, de communication et de solidarité réelle entre Nord et Sud.

Aussi, comme les choix politiques adéquats tardent à être pris (échec de Rio et de Kyoto) le développement durable tend plutôt à s'organiser sous la contrainte de l'urgence plutôt que par raison. Et, sans concertation raisonnée entre riches et pauvres (scandale de la vente entre États du droit à polluer), sans programme éducatif spécifique, le risque est grand de voir apparaître de nouveaux errements peut-être plus néfastes encore que ceux que nous connaissons. Ainsi, comme la plupart des technologies qui accompagnent notre progrès ne sont pas développées en raison de leur adéquation à la satisfaction de nos besoins réels mais surtout par les profits qu'elles génèrent, il est probable de voir se généraliser un développement « allégé » donnant bonne conscience, paré en apparence de toutes les vertus écologiques mais tout aussi dévastateur que le précédent. Ceci pour la bonne raison que cet

ersatz de développement durable va entraîner l'expansion d'un secteur industriel nouveau mais multinational en quête d'un marché juteux: celui de la protection d'un environnement qui n'en demande pas tant.

Cet écueil caractérise la difficulté de mise en oeuvre d'une telle entreprise nécessitant de nombreux garde-fous et des précautions multiples. En fait, si un développement dit durable doit exister, il doit d'abord prendre forme dans les têtes car il exige non seulement une révision complète de nos habitudes de vie mais aussi l'attachement à une culture du long terme très éloignée de la pratique du rendement immédiat à laquelle nous sommes contraints. Il s'agit bien là d'une démarche pédagogique en profondeur et même d'un bouleversement des consciences en vue d'un véritable changement de civilisation.

C'est certainement pour la jeunesse, qui n'en peut plus de médiocrité servile, le challenge du siècle!

Philippe LASSALLE

EN ROUE LIBRE

La CUB, Communauté Urbaine de Bordeaux, organisatrice des transports, envisage désormais ensemble les sujets du transport en commun et du transport adapté... Signe des temps qui nous inspire, nous ferons avec nos lecteurs le même tour d'horizon.

LE TRAM

Les trois lignes de tramway sont maintenant ouvertes et, même si les pannes trop fréquentes et le rodage chaotique de l'annonce vocale des stations ne sécurisent pas vraiment le déplacement des personnes handicapées, nous sommes régulièrement saisis du retour positif des usagers, globalement contents de leur liberté toute neuve.

Le 21 avril à la CUB qui prévoit maintenant la phase 2, l'extension des lignes existantes, les problèmes rencontrés ont été remis à plat: l'accès aux distributeurs de billets, le faible espace sur les quais et dans les entrées des voitures où la barre centrale reste une gêne importante, etc.

LES BUS URBAINS

Le 30 avril, Filo a testé pour vous les nouveaux bus accessibles, équipés de palettes électriques rétractables. L'impression est bonne et ce sera un gain de liberté réel. Comme pour le tram, nous préconisons le port d'une ceinture sur le fauteuil roulant, et l'accompagnement d'un tiers pour le premier voyage.

Points noirs: un seul emplacement fauteuil roulant, pas d'annonce vocale des arrêts et, surtout, l'état d'accessibilité des points d'arrêt et de la voirie attenante, ce qui risque de rebuter les utilisateurs de fauteuils électriques...

Une question en suspens: un usager de MOBIBUS a droit au tarif réduit, avec condition de ressources, dans le tram et les bus, mais, a-t-il droit à la gratuité?

L'avenir: la CUB s'engage, en cette fin d'année, sur l'accessibilité des lignes 50 et 52, où tous les matériels circulant sont équipés de palettes électriques, à renfort de publicité, avec un effort pour l'accessibilité des points d'arrêt. Ensuite, d'ici 2005, il est

prévu l'achat de 35 nouveaux autobus sans oublier cette fois l'annonce vocale des stations...

LIGNE 50: place Gambetta, rue Michelet, à Bordeaux jusqu'à Mérignac Cité des Pins ou Beaudésert

LIGNE 52: place Gambetta, rue Michelet, à Bordeaux jusqu'à Eysines centre ou Le Haillan Parc Sainte Catherine

Correspondance possible avec ligne B du tram à la station Gambetta, rue Vital Carles (par la rue Porte Dijeaux), à 200 mètres

MOBIBUS

Il y a bientôt un an que MOBIBUS a repris le transport adapté dans la CUB.

Premières plaquette de présentation et lettre d'information (intégrant les résultats de son premier questionnaire de satisfaction) viennent de sortir.

Nous, GIHP Aquitaine, association d'usagers, estimons que le dialogue avec la direction demeure courtois et confiant. Le service fonctionne mais nous émettons des réserves sur sa saturation à notre avis sous-estimée, ainsi que sur sa fiabilité en respect de l'heure communiquée à l'usager... Autant de soucis non pris en compte dans l'enquête de satisfaction.

Relevons aussi la difficulté à utiliser le service de consultation des horaires par Minitel et le site Web en travaux. Nous n'avons jamais caché non plus l'insuffisance du plan de rajeunissement des véhicules décidé par la CUB.

La CUB a mis en place deux commissions: la commission d'accessibilité qui décide de l'accès au service des personnes « semi-valides » et la commission de travail sur la Norme NF qui s'efforcera de préciser des critères qualité que le service devra respecter... Le GIHP Aquitaine y est représenté dans un collectif que nous formons avec les associations AFM et APF. Une réunion de bilan annuelle du service doit aussi être proposée par la CUB.

Un seul ouvrage de référence désormais: la convention & annexes signée entre MOBIBUS et la Communauté Urbaine de Bordeaux qui fixe la délégation de service et, donc, les engagements à l'égard des usagers. Nous sommes à disposition pour vous rendre des comptes. Et la convention peut être consultée sur simple appel au 05 56 12 39 39.

En suspens: l'usager de MOBIBUS ne peut accéder ni aux autres communes périphériques de la CUB (Cestas, Canéjan,... avec lesquelles TRANSADAPT avait des accords) ni aux autres zones girondines où il existe un transport adapté public (Arcachon, Libourne...). Pour l'instant, la réponse de la CUB est négative, à suivre...

Un grand coup de chapeau aux collègues de Toulouse dont le nouveau réseau de transport adapté TISSEO MOBIBUS dessert 85 communes!

Pour mémoire...

1 Toujours pas de réponse sur l'accessibilité des bus navettes 22 places, du futur chemin de fer de ceinture, des navettes fluviales, des Citram?...

1 Le Sénat a supprimé le délai obligatoire de 10 ans pour la mise en accessibilité des transports publics le 21 octobre en deuxième lecture du projet de loi pour l'égalité des droits et des chances... des personnes handicapées (snif!!!).

Pour se consoler, une blague MOBIBUS

- Quelle différence y a-t-il entre le 901 et le Concorde?

- Le Concorde est dans un musée et 901 roule encore

Merci à A, chauffeur qui se reconnaîtra.

PARALYMPIQUES D'ATHENES 2004

En 1948, le même jour que l'ouverture des J.O de Londres, le docteur Ludwig Guttman décide de donner le coup d'envoi des jeux paralympiques, pour ses patients vétérans de la seconde guerre mondiale, dans son nouveau centre de neurochirurgie de Stoke Mandeville en Angleterre.

En réalité, les premiers Jeux Paralympiques ont eu lieu à Rome en 1960, 400 compétiteurs y participèrent et huit disciplines seulement figuraient au programme.

Les paralympiques d'Athènes, qui se sont déroulés du 17 au 28 septembre 2004, se sont terminés par une relative décevante neuvième place et soixante quatorze médailles remportées. En 1996, à Atlanta, son rang était le sixième et le septième en 2000 à Sydney.

En effet la déception est atténuée par le fait que de plus en plus de pays participent à cette compétition, la plus importante après la Coupe du Monde de football, et obtiennent de très bons résultats. Ces J.O. regroupaient trois mille journalistes, mille arbitres, trente cinq mille encadrants, dont quinze mille bénévoles. En Grèce 136 nations participaient aux Jeux, alors que 123 étaient présentes en Amérique.

Un exemple, la Chine, pays émergent, où soixante millions de personnes handicapées sont recensées et qui termine première très largement devant ses concurrents, a mis sur pied un programme incluant des centres d'entraînement. Ce qui les rendra encore plus intouchables pour les prochains Jeux Paralympiques qui se dérouleront chez eux en 2008.

Le fait est que les pays qui précédaient la France jusqu'à présent ont gardé leur rang grâce à la professionnalisation des sportifs handicapés, qui se fait plus rapidement que chez nous.

Les sportifs Français sont obligés de s'entraîner durant leurs vacances ou leurs RTT, ce qui ne leur permet pas toujours de pouvoir assister à tous les stages de l'équipe de France. Ils ne peuvent donc accéder que très difficilement au statut de haut niveau qui leur donnerait droit à des aménagements d'horaires. Le bon côté de la médaille, si l'on peut dire, est que les sportifs handicapés Français ne sont pas professionnels: ils ne peuvent donc pas s'acheter des produits dopants indétectables, donc onéreux. Sur six cents contrôles, sept se sont révélés positifs.

Pour illustrer la disparité entre les sportifs handicapés et les sportifs valides, quelques chiffres et réflexions. Pourquoi une médaille vaut, en moyenne 45.000 € pour un sportif valide alors que pour un sportif handicapé elle n'en vaut que 6000? Est-ce pour pouvoir s'acheter les services d'un psychologue? Je parle d'une coureuse de cent mètres qui a perdu sa demi-finale et dont je tairai le nom, soyons magnanime, mais qui gagnait toutes ses courses jusque là.

En tout état de cause l'argent ne fait pas le bonheur, dans le cas présent, alors que l'or le fait, puisque les athlètes handicapés ont décroché soixante quatorze médailles, alors que les valides, tous professionnels, n'en ont ramenés que trente trois.

Je terminerai par le regret toujours renouvelé, de savoir jusqu'à quand nous verrons deux flammes, la première pour les sportifs valides, qui est éteinte à la fin des Jeux Olympiques, l'autre pour les sportifs handicapés et qui est éteinte à la fin des Jeux Paralympiques?

Ce serait tellement plus symbolique de voir la même flamme portée par deux personnes, une en marchant, l'autre en roulant.
Patrick PARROT

Merci au journal L'EQUIPE et à la presse HANDISPORT, ainsi qu'à nos amis de l'APF et à Natacha.

INFOS GIHP... INFOS GIHP...

AIDES TECHNIQUES A VENDRE

Les services de réadaptation sociale possèdent de nombreuses aides techniques qui peuvent être montrées ou prêtées à titre d'information et de conseil. Hélas, le matériel et le réseau commercial évoluent vite et certains produits deviennent obsolètes. Nous vous proposons ceux-ci à prix intéressants.

Petit matériel en vente pour les déficients visuels:

Louches peseuses: 3€ l'une.

Bouliers: 5€ l'un

Guides main correspondance 15x21: 2€ l'un

Guide main correspondance 21x29: 3€

Double mètre pliant métal: 4€

Mètre pliant métal: 3€

Tablettes à cuvette métal 24 lignes, 23 colonnes avec réglette: 2€ l'une

Seringue acier 2 ml à crans: 3€

Pincettes attache-chaussettes (par 10): 2€

N'hésitez pas à contacter Annie RONDET pour tout renseignement au 05.56.12.39.39.

REUNION INFORMATIVE TRAMWAY ET FEUX SONORES

Les personnes déficientes visuelles intéressées par une réunion informative sur le thème du tramway (lignes, correspondances, sécurité, montée-descente...) sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat du GIHP Aquitaine.

A cette occasion, vous pourrez exprimer les difficultés que certains d'entre vous ont pu rencontrer, nous chercherons ensemble des solutions adaptées.

Par ailleurs, nous pourrons vous présenter lors de cette réunion, un nouveau système de feux sonores qui va être mis en place sur la C.U.B. Vous pourrez l'essayer en toute sécurité. Ce feu se déclenchera sur demande, grâce à une télécommande. Dès que les feux seront installés en ville, le GIHP Aquitaine proposera des télécommandes à la vente.

Nous attendons vos appels et organiserons en conséquence une (ou des) rencontre(s).

Veillez contacter Muriel LECLERC
au 05 56 12 17 97.

CREATION D'UN NOUVEAU SERVICE AU GIHP AQUITAINE: LE CRIDEM
Depuis le 1er septembre 2004, le Centre de Ressources pour
l'Insertion professionnelle des personnes DEFICIENTES Motrices est
opérationnel: il s'adresse aux personnes handicapées motrices en
situation de travail, de formation ou d'insertion. Le CRIDEM
apporte, par téléphone ou sur site, des conseils techniques sur
l'adaptation des postes de travail et aide à constituer les dossiers
auprès des financeurs.

D'autre part, nous vous rappelons qu'il existe un service identique
pour les personnes déficientes visuelles: le CRIDEV.
Toute personne intéressée par un de ces deux services peut contacter
Muriel LECLERC au GIHP Aquitaine au 05 56 12 17 97 afin de déposer
une demande.

INFOS PRATIQUES

LE SAVIEZ-VOUS?... LE SAVIEZ-VOUS?... LE SAVIEZ-VOUS?...

France Télécom propose un tarif réduit d'abonnement à une ligne
téléphonique: l'abonnement social, dont les personnes percevant
l'A.A.H peuvent bénéficier. Attribué pour une durée d'un an
renouvelable, son montant actuel est de 7€ /mois au lieu de 13€.
Pour en bénéficier, vous devez soit contacter votre organisme
prestataire, soit France Télécom, en expliquant l'objet de votre
demande, votre n° d'allocataire, votre n° de téléphone fixe, et une
photocopie de votre carte d'invalidité.

Idées lumineuses pour se faciliter la vie

Vos interrupteurs muraux sont trop hauts, les boutons marche/arrêt
de vos matériels domestiques vous sont souvent inaccessibles. Seuls
des travaux ou le changement de matériel peuvent vous faciliter la
vie, au prix souvent d'une dépense difficile à gérer. Il existe
pourtant une solution alternative: Dans le commerce, on peut trouver
pour moins de 30€ des prises de courant télécommandées que l'on peut
adapter à tout type de matériel (TV, chaînes hifi, ordinateurs et
périphériques informatiques ... excepté les radiateurs électriques:
ampérage trop fort). Il existe également des douilles à vis
télécommandées pour votre éclairage.

SONORIUM FRANCOPHONE VOUS PROPOSE... A LA COMMANDE

Soucieuse de mettre le son au service des personnes empêchées de
lire, l'Association SONORIUM FRANCOPHONE a enregistré, sur CD AUDIO,
des témoignages et des reportages sur des thèmes variés.

Aussi, actuellement, nous vous proposons le témoignage en 4 CD
de Jeannine ABDAKOVIC, atteinte de sclérose en plaques qui, dans un
écrit lu par nos soins, raconte son parcours pour entrer dans un
établissement médicalisé. «Un paquebot nommé HANZEL» présente son
histoire, mêlée des moments de l'Histoire actuelle. Ce récit est un
exemple qui vous touchera par les différents sentiments qu'éprouve
tout être humain à un moment de sa vie. Vous pouvez commander ce
document auprès de SONORIUM FRANCOPHONE.

D'autres enregistrements seront disponibles, «les 25 ans du centre
ALFRED PEYRELONGUE» par exemple, ou tout autre document que vous

nous demanderez de réaliser. Car tel est le but de SONORIUM FRANCOPHONE, adapter sur CD AUDIO tous vos supports: écrits comme des notices de matériel ou des recettes de cuisine... (tout écrit à l'exception des livres); mais aussi, graver en audio vos souvenirs de fêtes, mariage, anniversaire ou colloque,... ou encore réaliser, en audio, des cartes postales, d'anniversaire ou de vœux pour vos amis déficients visuels.

Découvrez plus d'informations sur notre site Internet où vous écouterez des extraits sonores en téléchargement gratuit de ce que nous réalisons. Vous y trouverez aussi de l'actualité sur les handicaps. Ce site Internet est accessible à tous (mal voyants grâce à leur logiciel d'agrandissement, non voyants soit par leur instrument tactile soit logiciel sonore, handicapés moteurs par leur logiciel spécifique et bien sûr aux personnes valides les entourant).

Pour nous contacter:

Association SONORIUM FRANCOPHONE (demander M. Arnaud AUDRIX)

109, rue Victor Hugo, 24 000 PERIGUEUX

05 53 53 95 71

Web: <http://www.sonorium.org>

TRIBUNE LIBRE

Promesses, promesses, promesses,

Bonjour à toutes, bonjour à tous et, bonjour Monsieur le Président (de la République). Lors de votre discours du 14 juillet 2002, vous aviez mis en chantier 3 grands travaux, le cancer, la sécurité routière et le handicap.

La sécurité routière et le cancer mobilisent toutes les énergies. Quant au handicap, Monsieur le Président, parlons-en un peu: après deux ans de grande gesticulation et d'effets d'annonce, je dis que ce travail est un grand flop; mais vous, peut-être préférez-vous dire que ça fait pschitt!

Pourtant, les promesses qui nous sont faites ne sont pas abracadabrantesques, et elles ne sont pas tenues.

Notre fameux projet de loi pour l'égalité des droits et des chances qui ne cesse de faire la navette entre l'assemblée nationale et le Sénat, est une infamie au regard de l'urgence de la vie domicile des personnes handicapées. Un exemple bien précis me vient à l'esprit: le 21 octobre, le Sénat a réduit la portée du projet de loi en revoyant à la baisse les obligations de mise aux normes des équipements, en supprimant le délai de 10 ans pour la mise en accessibilité des transports collectifs, en réintroduisant les possibilités de dérogation à l'accessibilité des bâtiments recevant du public.

Autant dire que pas grand-chose ne se fera si cela reste en l'état. Monsieur le Président de la République, il n'est jamais bon d'ouvrir la boîte à promesses, d'ajouter que tout va être mis en oeuvre pour les tenir et, avec le temps, d'oublier de les faire aboutir... Plus les personnes attendent des décisions importantes, plus cela dure et plus grande sera la déception.

Peut-être un jour verrons-nous des kamikazes en fauteuil roulant se jeter contre les grilles de l'assemblée nationale, du Sénat ou bien de l'Élysée.

P.-S. je veux terminer cette page en saluant la mémoire de Roger. Pas Roger Martin, ni du Gard, non tout simplement Roger de Tonneins. Cet été, il est tout simplement «passé dans la pièce à côté (*)». Roger connaissait très bien le monde de l'handicap et a mis toute sa vie d'homme et de père à son service. Merci Roger.

Christian ARNAUDIN

(*) D'après Charles Péguy

ALERTE A LA RAGE

La perte de Copain fut, pour la famille Dupont, un événement tragique: depuis plus de quatre ans, n'avait-il pas partagé leur vie?

Impensable pour eux, comme pour des dizaines de propriétaires orphelins, d'accepter le verdict: euthanasié pour cause de risques d'épidémie de rage. Non, ils ne pardonneraient jamais!...

Toute leur existence ils se souviendraient du dernier câlin, du regard interrogateur du labrador blanc qui ne se doutait pas du pourquoi on l'avait mis en cage, des sanglots d'une vieille dame qui venait de perdre son minet,... Quarante comme lui avaient déjà péri dans l'engrenage infernal. L'Homo Sapiens avait peur. Alors, dans l'affolement, au mépris du rationnel, il avait broyé l'objet de sa peur. La cohésion entre les intervenants n'avait pas été au rendez-vous. Pourquoi, au nom du principe de précaution, avait-on ignoré celui d'innocence? N'y avait-il pas moyen d'établir un périmètre de quarantaine? Pourquoi, si tel était le cas, n'avait-on pas supprimé tous les chiens de chasse qui étaient sortis? Leur statut leur permettait-il d'échapper à la piqûre mortelle? Bien sûr, plus tard, la chasse leur avait été interdite. Mais jusque-là, la contamination avait pu se faire... Comme chez les "errants"!

Alors, une idée stupide avait fait son chemin. Et si toute cette agitation avait seulement permis d'éviter de parler des sujets qui fâchent? En faisant plein flash sur un fait tout à fait réel par ailleurs, on mettait le reste de l'actualité dans la pénombre, évitant ainsi une rentrée tapageuse.

"Impossible... Ce serait carrément Machiavélique... Non!" murmura Mme Dupont, comme pour se convaincre elle-même.

Thina CHARABIDZE

DES OREILLES POUR VOIR

Chères zoreilles,

Pour ce numéro j'ai choisi ... de ne pas choisir et d'adopter la suggestion d'une des bibliothécaires. Résultat: un livre pas trop long (5 CD) d'un auteur totalement inconnu pour moi. Pierre PEJU, titre: la petite chartreuse. Le point de départ est un fait divers stupide tristement banal, atrocement quotidien.

Par une pluvieuse fin d'après-midi d'automne une voiture renverse une fillette peu après la sortie de l'école.

Avec trois personnages atypiques, l'«écraseur», la mère, l'enfant, l'auteur construit un étrange et beau roman. L'écriture en est sèche et froide, dépourvue d'émotion. La lecture par l'auteur lui-même accentue ce côté froid et détaché. Des liens se tissent et se dénouent entre le libraire écraseur (un fragile moineau blessé), une mère évanescence et une fillette que rien n'aurait dû réunir, pas même la mère et l'enfant.

Un libraire à la carrure imposante nourri dès l'enfance de livres et de phrases et de solitude. Une mère si peu mère, transparente, en

cavale permanente, mais qui fuit quoi, qui fuit qui? Elle-même peut-être. La fascination nous gagne vite pour ces trois étranges personnages, comme étrangers à ce monde. Par des voies surprenantes, l'auteur nous conduit lentement mais sûrement vers un implacable dénouement bien loin des stéréotypes que nous pouvons avoir sur les «chauffards», les victimes et leurs proches. Un livre qui nous laisse un malaise et un goût d'amertume persistant.

A découvrir et à méditer.

EM

Les ouvrages cités sont disponibles pour l'emprunt à l'espace Diderot, Bibliothèque de Bordeaux, Cours du Maréchal Juin, 05 56 10 30 00.

POEMES

Et après notre concours de fables, découvrons ensemble quelques détournements et pastiches!...

LE CORBEAU ET LE RENARD

Un pignouf de corbac,
sur un arbre palanqué
s'enfilait par la fiole
un coulant baraqué.
Un r'nard qu'était marle
Qu'avait eu pour bequettance
qu'un sans de clou dans la panse
vint lui tenir jactance
"Holla, beau canaris,
bein vrai c'que tu dépotés
tu pouss'rais ta geulante,
aussi bien qu't'es fringué
t'es le mequeton à la r'dresse
des costauds du quartier"
En esgourdant l'marle, le Canari, furibard,
lui balance le clacos sur la poire...
"Envoyez c'est pesé" dit le marle,
Désormais mon p'tit pote
Ne sois plus si jobard
méfie-toi des types qui te la font à l'épate
et t'envoient dans la fraise des bobards à la gomme...

Moralité:

Chacun, dans son louinqué,
S'il veut rester peinard,
Doit fermer son clapet
Devant les combinards.

Anonyme

LA CIGALE ET L'ASSEDIC

La Cigale, ayant chanté tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue:
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau.

Elle alla crier famine
A l'ASSEDIC sa voisine,
La priant de lui verser
Sa pension pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.
Depuis l'An neuf j'ai cotisé, lui dit-elle
Maintenant, envoyez l'oseille!
L'ASSEDIC, mécontente
Ne fait pas de cadeaux aux assurés sociaux.
Que faisiez-vous au temps chaud?
Dit-elle à l'intermittente.

Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaie.
- Vous chantiez? J'en suis fort aise:
Eh bien! Dansez maintenant.
Car un nouveau décret,
Vous a recalculée!

D'après Monsieur de La Fontaine

EN AVANT LA MUSIQUE!...

Bienvenue dans notre nouvelle rubrique pour éveiller chez vous la même envie que nous de connaître cette musique.

CHOPIN

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Georges Sand (1804-1876), nous vous présentons le grand musicien qui a partagé une partie de sa vie et qui influença sa musique.

Frédéric CHOPIN est né en 1810 de père français et de mère polonaise à Varsovie.

Enfant prodige, très jeune il donne des concerts et compose ses premières œuvres, en particulier quelques unes de ses fameuses «polonaises».

La musique folklorique a inspiré ses futures œuvres de danse (mazurkas, valse).

Dès 1829, il effectue des voyages hors de Pologne.

Après un court séjour à Vienne en 1830, il s'installe à Paris. Ami de Liszt, Mendelssohn, Berlioz..., il connut un rapide succès. Chopin n'aime pas jouer devant un grand public, préférant l'intimité des salons, entouré de ses amis. Devenu professeur confirmé, il mène parallèlement sa carrière de compositeur.

Dès 1835, il tombe malade. Pendant sa liaison mouvementée avec Georges Sand, il écrit ses plus belles compositions.

Après les dix années passées avec Georges Sand à Nohant puis à Majorque, il donne son dernier concert à Paris puis part en Angleterre pour une ultime tournée.

Epuisé, il meurt de tuberculose le 17 octobre 1849 dans son appartement parisien.

Que retenir de ce grand pianiste? Ses polonaises, danses, nocturnes, préludes et aussi ses deux concertos dont les mouvements lents sont magnifiques.

L'âme des Polonaises. Chopin est à l'origine de la forme musicale qui lui est pour toujours associée, la polonaise. On raconte qu'il écrivit ses deux premières à sept ans. Les polonaises sont restées le symbole de la résistance à l'occupation, au travers de la Russie qui occupa la Pologne du vivant de Chopin... Et, témoin de modernité, la Pologne a fait jouer «La polonaise» pour les festivités de son entrée dans l'Union Européenne, le 1er mai 2004 à minuit!
CL et TC

ANNONCES

A Vendre

KANGOO blanc (Oct. 2000) automatique, direction assistée, accél. gauche ou droit, pack électrique. 56 000 km. Prix: 8 400 €. Tél: 05 56 02 76 24 ou 06 80 44 68 01

A Vendre

CHRYSLER Stratus LX, 2,5 l, 1996, automatique, 102 000 km, toujours entretenue par le concessionnaire, équip. cond. Manuelle, gris beige métal. int. cuir, clim, ABS, volant réglable, toutes options. Prix: 3 500 €
Tél: 05 56 98 49 53 ou cboujard@wanadoo.fr

A Vendre

Télé agrandisseur Twinckle Star 75 noir et blanc, année 2000, excel. état. Prix: 1000 €

Monte escalier VIMEC Servoscale V.18 Europa. Long du rail: 3m, équipé option rail repliable. Excellent état. Prix: 1500 €, démontage et enlèvement inclus par un spécialiste.
Tél: 05 58 71 92 95

A Vendre

Lecteur téléagrandisseur type ALADDIN, état neuf, valeur d'achat: 2286 €, (année 1999) vendu: 800 €
Tél: 05 56 81 60 73

SOUS QUELLE FORME LE VOULEZ-VOUS?

Votre journal Filopathe, lui, peut se déguster sous 5 formats différents: en imprimé standard, en agrandi, en braille (en prêt tant que nos capacités d'impression en braille sont réduites), en enregistrement cassette, en format électronique (TXT) sur disquette ou par e-mail.

Alors, qu'en dites-vous?

Sur simple demande au 05 56 12 39 39, il vous sera envoyé.

COMITE DE REDACTION DU FILOPATHE:

Pascal BASTIER, Bernard BORDARAUD, Thina CHARABIDZE, Eliane DEFOURNIER, Dominique HELGORSKY, Laurence LANGEL, Caroline DE LAPOINTE.

INVITEES: Evelyne MARCHAL.

CORRESPONDANTS: Arnaud AUDRIX, Christian ARNAUDIN, Philippe LASSALLE, Alain MOUSSET et Patrick PARROT.

VOUS AIMEZ LIRE LE FILOPATHE...

Si notre journal rejoint vos préoccupations de tous les jours,
Si vous y trouvez les infos qui vous intéressent,
Vous pouvez soutenir le Filopathe. Pour vous aider, une indication:
un numéro nous revient aujourd'hui à 2 Euros.

SI VOUS N'ETES PAS DEJA ADHERENT, REMPLISSEZ VITE VOTRE BULLETIN
(Les bulletins d'adhésion et de soutien sont à demander au 05 56 12
39 39)

RAPPEL DE NOS COORDONNEES:

GIHP Aquitaine (Groupement pour l'Insertion des personnes
Handicapées Physiques),
436, avenue de Verdun, 33 700 Mérignac
Tel 05.56.12.39.39, Fax 05.56.12.37.92

